

Strasbourg : Blanquer autorise l'ouverture d'une école islamiste turque



Blanquer vient d'autoriser l'ouverture d'une école élémentaire hors contrat islamiste à Strasbourg à l'initiative du mouvement islamiste turc « Millî Görüş ». Deux autres sont en projet à Belfort et Besançon, toujours portés par la même organisation.

Avec ce nouvel établissement privé créé à la rentrée 2019, la confédération islamique du « Millî Görüş » renforce sa présence au sein de l'enseignement musulman privé en France avec une centaine d'écoles et de projets d'écoles.

Qu'est-ce que le Millî Görüş (en français, « Vision nationale ») ?

Ce mouvement est né à l'initiative de Necmettin Erbakan, principal acteur politique de l'islamisme turc de ces 40 dernières années et ancien Premier ministre turc dont les

propos sont tout un programme : « Les Européens sont malades... nous leur donnerons les médicaments. L'Europe entière deviendra islamique, nous conquerrons Rome ».

Mouvement extrémiste

Millî Görüs est le principal mouvement islamique encadrant la diaspora turque et dont les liens avec les « Frères musulmans » sont connus. Le mouvement est d'ailleurs classé « islamiste fondamentaliste » par le renseignement fédéral allemand et en 2003, « Millî Görüs » a figuré sur la liste des associations pouvant servir de base arrière au terrorisme dans le pays.

Des documents de « Millî Görüs » mentionnent d'ailleurs que « chaque individu membre doit s'engager dans la guerre religieuse (djihad)... doit se conditionner de manière à être prêt à tout moment pour le djihad !... la communauté est un moyen servant l'objectif de l'islamisation de la société ».

L'objectif de l'organisation est donc clairement annoncé : assurer la domination d'Allah ! Et l'ensemble des organisations avec lesquelles elle a des relations défend le régime de la charia avec la perspective idéologique de « Millî Görüs » de se servir de la violence. Il est donc un danger social pour l'Europe.

Ajoutons que son logo est la carte de l'Europe enchâssé d'un croissant islamique !

De plus, en Allemagne, la liste des allégations contre « Millî Görüs » sont nombreuses : fraude, escroqueries sur fonds publics, collectes de fonds douteux, faux détournement de fonds et blanchiment d'argent... dont il n'est jamais fait état dans la presse française, pas plus qu'il n'est fait référence à son orientation extrémiste, ce qui n'empêche pas non plus nos gouvernants français de lui faire bénéficier de toutes leurs largesses !

Vision de « Mill Görüs » partagée par Edorgan

La diaspora turque installée en Europe est en prise directe avec « Milli[^] Görüs » qui la relie au pays et vit largement en vase clos dans un communautarisme qui a été conforté par l'actuel p[^]Premier ministre Erdogan lors d'un discours au Zénith de Paris en 2010, lorsqu'il a déclaré : « ... Personne ne peut vous demander d'être assimilé. Pour moi, le fait de demander l'assimilation est un crime contre l'humanité... », et il a incité ses compatriotes venus l'acclamer, drapeau turc à la main, à coloniser légalement le pays, proposant la création d'établissements scolaires turcs en France afin de consolider leur implantation, établissements qui ont vu le jour dès 2014.

Erdogan a également déclaré : « ...On ne peut pas être à la fois laïque et musulman... On est musulman ou on ne l'est pas... parce que c'est Allah qui est le créateur de l'islam, il est le seul souverain ».

Nos gouvernants sont donc largement prévenus mais obstinément complices et maîtres d'œuvre de la destruction de notre société.

Edorgan avait, par ailleurs, fait des appels au djihad qui ont été largement occultés lors des débats sur la question de l'entrée de la Turquie en Europe.

La France, terre d'accueil privilégiée des djihadistes

Néanmoins, Millî Görüs est en pleine expansion, maillant le territoire de nouvelles mosquées et de nouvelles écoles chaque année dans de nombreuses villes de diverses régions de France.

À cet égard, il peut être instructif de rappeler ce que monsieur Blanquer a déclaré, au micro de BFM TV le 18 décembre 2018 : «... Nous avons les outils juridiques pour pouvoir fermer une école qui n'est pas dans les normes, et notamment celles liées au fondamentaliste salafiste... », également au cours du même entretien : «... Comme je l'avais annoncé lors du vote de la loi Gatel, nous pouvons maintenant fermer les écoles hors contrat qui ne sont pas en conformité avec les règles de la

république... ».

Oui mais voilà ! Non seulement monsieur Blanquer ne les ferme pas, les écoles liées au fondamentalisme islamiste, mais il les ouvre ! Et alors même que le 1^{er} février 2018, il avait dit au président du Crif (Comité représentatif des Juifs de France) qu'il était « important de donner à chaque enfant un vaccin républicain » ! Dans ces conditions, la question ne se pose même pas de savoir qui va vacciner l'autre !

Par contre, à n'en pas douter, les écoles qui ne sont pas conformes aux règles de la République et qui vont être vaccinées ne peuvent être que celles qui sont suscitées par ces « dangereux » catholiques !!! Et là, attendons-nous au pire !

Claude Meunier-Berthelot